

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Programme AccèsLogis

L’habitation communautaire pousse un soupir de soulagement

Québec, le 24 mai 2007 – Toujours préoccupée du sort que le gouvernement du Québec réserve au logement communautaire, une coalition d’organismes pousse un soupir de soulagement à l’annonce aujourd’hui par la Ministre des Finances, Madame Jérôme-Forget, de la poursuite du programme *AccèsLogis*.

L’Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Chantier de l’économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d’habitation (CQCH), le Conseil québécois de la coopération et de la Mutualité ainsi que le Réseau québécois des OSBL d’habitation sont intervenus ensemble pour accueillir favorablement l’annonce de la Ministre de l’octroi des sommes nécessaires à la poursuite du développement de 1000 logements communautaires par an au cours des deux prochaines années.

« Les meubles sont saufs. Nous attendions cette confirmation du gouvernement depuis des mois », déclare aujourd’hui la porte-parole de la coalition, Jocelyne Rouleau, la directrice générale de la CQCH. « On s’attend à ce que les sommes seront disponibles rapidement car l’ajout de ces logements ne suffit même pas encore à répondre à tous les projets en attente de fonds », ajoute-t-elle.

Depuis 1997, *AccèsLogis* a permis la réalisation de quelque 20 000 logements communautaires administrés par des organismes sans but lucratif (OSBL) et des coopératives d’habitation. Or, depuis quelques mois déjà, le financement est épuisé dans toutes les régions du Québec. Cette coupure réduisait à néant plusieurs mois d’efforts soutenus de la part de plus d’un millier de bénévoles et de dizaines de partenaires prêts à y investir.

De nombreux messages d’appui à la reconduction du programme *AccèsLogis* ont été envoyés aux bureaux de la Ministre Jérôme-Forget ces derniers jours afin de soutenir la demande de la coalition, notamment celui de l’Union des municipalités du Québec.